

Construire ensemble le protocole

Réunion plénière du 15 décembre 2015



Plan

1. Une ambition partagée
2. Etapes du projet – point d'étape
3. Enjeux et objectifs de la DGAC
4. Prochaines étapes



1- Construire le protocole autour d'une ambition partagée

Préserver la place de la France en Europe et à l'international

- Exigences renforcées en matière de sécurité et de sûreté
- Ambition environnementale

Unité de la DGAC dans la fonction publique

- Dialogue social : les OS et les personnels de la DGAC au cœur de la démarche
- Vers une séparation fonctionnelle renforcée

Performance

- Qualité de service
- Assainissement financier de la DGAC
- ENAC : première école aéronautique, dans le monde et pour la DGAC

Meilleure organisation du travail, en opérationnel et sur le territoire

- Professionnalisation des métiers et des compétences



2- Les étapes du projet

Phase d'écoute et de dialogue
22 octobre – mars 2016

Réunions bilatérales avec chacune des OS,
- au niveau du Directeur de cabinet
- au niveau SG
Plénière du 15 décembre.

Phase de construction
15 décembre 2015 – février 2016

Phase de négociation
février 2016 – mars 2016

2- Les étapes du projet

Phase d'écoute et de dialogue
22 octobre – mars 2016

Phase de construction
15 décembre 2015 – février 2016

Réunions thématiques
Réunions Bilatérales
Plénière sur une version de travail : 18 février

Phase de négociation
février 2016 – mars 2016

Négociation finale fin mars

3- Les enjeux et objectifs de la DGAC

- Enjeux internationaux : le point sur RP2
- Enjeu transversal majeur : RH : gestion des compétences, management, expertise
- Enjeux performance et modernisation du support
 - Support financier, logistique, immobilier, informatique
- Enjeux spécifiques aux métiers
- Navigation aérienne
- Régalien, sur le territoire
- Surveillance
- ENAC



3-Enjeux et objectifs de la DGAC

Enjeux internationaux Plan de performance 2015-2019 : situation



PLAN DE PERFORMANCE FABEC 2015-2019 RÉVISÉ : SITUATION

1. Evaluation par le PRB (organe auprès de la Commission) et réaction des Etats

- Le PRB suggère de renforcer l'incitation à la performance – FABEC : refus des Etats car risque d'objectif plus contraignant pour le FABEC,
- Performance économique de la France :
 - Le PRB accepte les coûts unitaires fixés (révisés début juillet)
 - mais demande un échéancier des mises en service essentielles prévues,
 - et un rendez-vous en 2017 (= « mesure corrective »).
- Note: Ecart moyen entre l'évolution française du coût unitaire et l'objectif UE: +1,4% à +1,7% par an selon les critères (euros constants), sur 5 ans.



La France est de loin le pays le plus favorisé de ce point de vue



PLAN DE PERFORMANCE FABEC 2015-2019 RÉVISÉ : SITUATION

2. Si la Commission suit cet avis :

- reconnaissance marquée de la situation française et de son intérêt en regard de SESAR (financements UE par ailleurs) en contrepartie d'un « gage de résultat » (*sans engagement juridique*).
- La proposition de décision formelle n'a pas encore été faite par la Commission → *pas à l'ordre du jour du comité Ciel unique de décembre*

3. Résultats 2015 prévus (en route) :

- trafic : +1,2% au-dessus du plan révisé
- relative marge de sécurité pour 2016-2017 (*surplus <+2% : gardé par BACEA-DSNA*)



3-Enjeux et objectifs de la DGAC

**Enjeu transversal majeur
RH – gestion des compétences,
management et expertise**



Cultiver les compétences

Prévoir les besoins en compétences

- Répertoire métier
- Construire des parcours

Accompagner les agents de la DGAC

- Individualiser le suivi des compétences
 - Développer l'entretien individuel et mieux l'exploiter
 - Systématisation de revue de service

Considérer la formation comme un investissement

- Consolider l'adéquation des formations initiales et continues (Métier et générales) avec les attentes des services de la DGAC
- Evaluer les bénéfices de l'investissement de la DGAC sur la formation

Les cadres

Des compétences, des savoir-faire,
des savoir-être

Des qualités individuelles, de la
formation, des expériences variées

Détecter des talents et les faire
progresser : Suivi individualisé :
revue de service.

Construire, développer et utiliser l'expertise

Identifier les experts et les besoins en expertise

- Les types d'expert opérationnel, technique, international
- Quelle compétence, quel niveau de compétence, labellisation
- Quel projet, quel périmètre

Construire et utiliser l'expertise

- formation technique
- formation au lobbying
- Savoir mobiliser des experts

Préserver l'expertise

- Maintenir le lien avec le terrain
- Capitaliser et transmettre la connaissance

Construire des parcours de carrière

- Identifier des parcours de carrière
- Valoriser l'expertise
- Gestion des mobilités

3 - Enjeux et objectifs de la DGAC

Chantiers de modernisation des fonctions support en administration centrale et sur les territoires



Modernisation des fonctions support

Renforcer l'unité fonctionnelle de la DGAC par les mutualisations

- Mise en place de pôles achats
- Positionnement des SCN en offre de service : SNIA pour l'immobilier, DSI pour l'informatique de gestion
- La logistique en région

Renforcer l'efficience par la rationalisation et la clarification des processus

- Qualité de l'offre de service
- GRH: Définir clairement les missions exercées en administration centrale et celles de la gestion de proximité
- Les processus de répartition des effectifs
- GFI: Rationaliser la cartographie des UO et des BOP ainsi que des régions/ achever la généralisation du paiement des dépenses en mode SFACT / dématérialisation

Sécuriser les procédures

- Améliorer la sécurité juridique des achats : parcours de formation des acheteurs
- SGTA et Guichet fiscal unique: généraliser les télé-procédures
- Contrôle interne



Orientations

pour la mutualisation de la logistique en régions

Satisfaire les besoins des services en régions

- DSNA : mutualisation nationale pour couvrir l'ensemble du périmètre : 80 sites habités + 250 sites isolés
- DSAC : besoins des sites + exigences d'indépendance d'action de l'autorité de surveillance (notamment parc automobile dédié)
- SG : respect des objectifs nationaux de performance et qualité de service + synergies SNIA

Créer des entités régionales communes :

- au service des besoins locaux DSAC+DSNA (+ autres le cas échéant),
- rattachable à la DSNA pour bénéficier de l'effet de volume

Maintenir un agent logistique de proximité par DSAC-IR (tâches courantes)

- opérant de façon intégrée avec l'entité régionale commune

Mettre en place une gouvernance spécifique pour garantir QdS :

- comité directeur national DSAC-DSNA-SG + copils régionaux

Traiter ultérieurement et au cas par cas les évolutions outremer.

3-Enjeux et objectifs de la DGAC

Les enjeux sociaux de la DSNA



Les axes stratégiques du protocole

Filière contrôle

- la modernisation de la gestion des ressources humaines
- L'évolution de la gestion des compétences
- L'interface tour/approche

Filière technique

- Un projet global partagé et équilibré entre les exigences du temps réel et les objectifs de modernisation technique,
- Une transition répondant aux problématiques du court terme

Filière « opérateur AIM »

- Information aéronautique opérationnelle : finaliser l'organisation centralisée
- Conception de procédures (consolidation de l'organisation)

Management de la DSNA

- pilotage de la DSNA et de ses programmes,
- gestion de carrière des managers

Support

- Consolider les fonctions support sur l'ensemble des sites
- Converger vers une mutualisation DGAC



Les axes stratégiques du protocole

Filière contrôle

La modernisation de la gestion des ressources humaines et des compétences

Conditions d'emploi des opérationnels

Poursuite des expérimentations après retour d'expérience rémois

Extension et adaptation à d'autres centres.

Définition d'un cadre national (« cahier des charges »)

Expertise

Définition d'un nouveau cadre d'emploi d'« expert » tenant compte des différents besoins : profil / carrière, durée, périmètre de maintien de compétences.

Mentions d'unité

Travaux sur le périmètre de maintien de compétences en lien avec les fonctions tenues

Contrôle d'aérodrome

Poursuite et mise en œuvre des travaux du GT permanent Tour.

Gestion de la fin de carrière

Accompagnement de l'évolution de la limite d'âge des ICNA



Les axes stratégiques du protocole

Filière contrôle

La modernisation de la gestion des ressources humaines et des compétences

Evaluation des compétences

Evolution des dispositifs d'évaluation des compétences pratiques et linguistiques.
Fonctions d'examineur.

Suivi de l'expérience pratique récente

Registre des heures de contrôle.

Mobilité / Affectations

Critères d'affectation et de mobilité
Gestion des pertes de mentions

Formation initiale

Amélioration des processus de formation initiale

Les axes stratégiques du protocole Filière technique

Projet de service DSNA pour la filière technique

Gestion du temps réel

- adaptation au nouvel environnement technique (transition et période post-Cautra)
- partenariat technique/exploitation temps réel.

Expertise et conduite de la modernisation technique

- SSI : tétraèdre
- Grands programmes
- Innovation : concept « ATM light »
- Organisation du travail en MS (experts, détachés, alternance...)

Gestion des ressources humaines

- Consolidation des recrutements : extension aux CPGE, recrutement sur titre d'ingénieurs. Spécificité = formation et licence ATSEP
- Création de marges de gestion RH

Les axes stratégiques du protocole

Filière technique

Projet de service DSNA pour la filière technique

Organisation cible des services

- Structure des services : prise en compte de l'évolution de l'environnement technique en cours
- Maillage territorial (missions, organisation, périmètres fonctionnels et géographiques, mutualisations)
- encadrement

Cadrage des mesures de court terme

- Cadrage national
- expérimentations d'évolutions

Les axes stratégiques du protocole Filière « opérateur AIM »

Information aéronautique

Information
aéronautique
opérationnelle
(BNIA, BNI, SIA)

Conception de procédures

organisation

Formation

Fidélisation des
effectifs

Les axes stratégiques du protocole

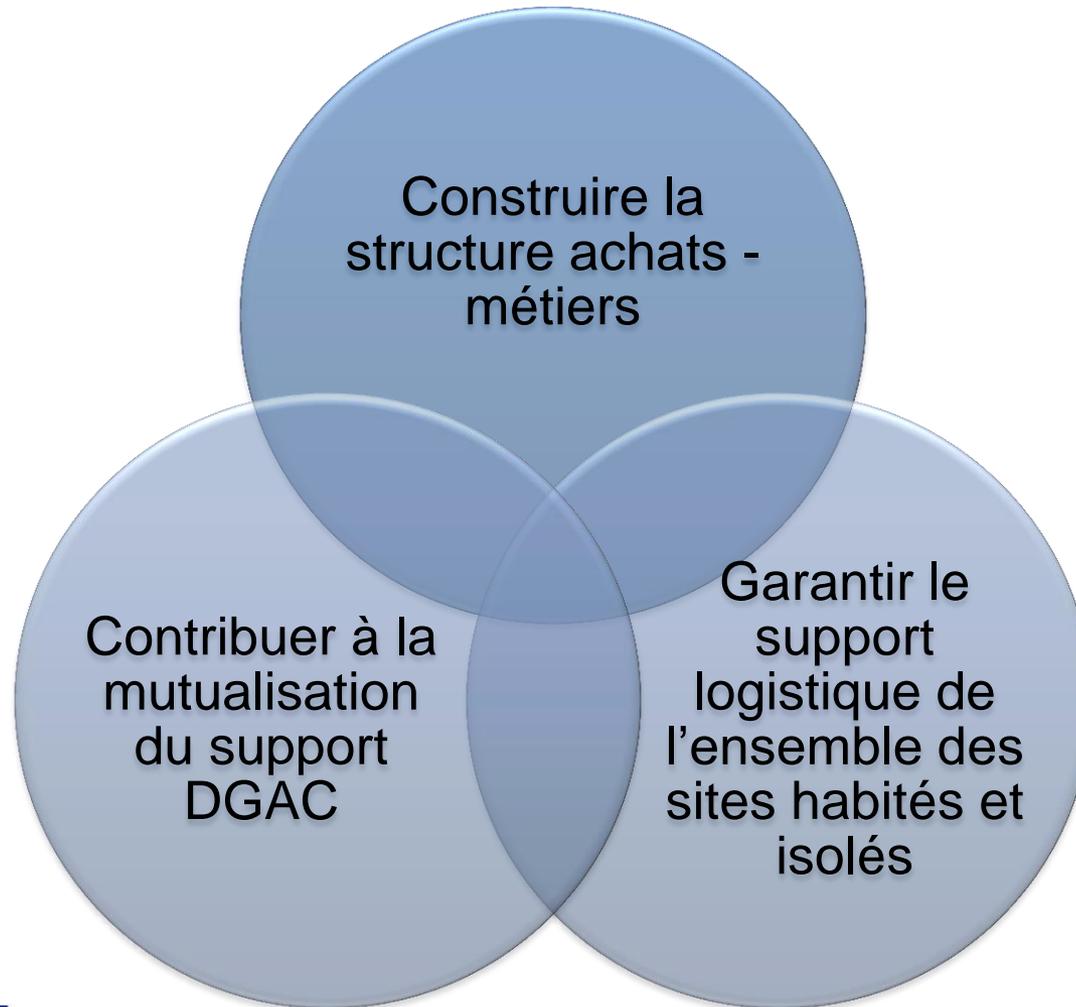
Encadrement

Reconnaissance des postes d'expertise et de management de la DSNA ;

Définition et mise en œuvre de cursus de formation managériale pour les cadres, en milieu de carrière associées à des perspectives de carrière ;

Constitution d'un vivier de managers appelés à des fonctions de direction de service.

Les axes stratégiques du protocole Support



3 -Enjeux et objectifs de la DGAC

La DTA : enjeux régaliens sur le territoire



Réaffirmer les enjeux régaliens sur le territoire

- La DTA élabore le cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur du transport aérien
- Les DSAC-IR mettent en œuvre dans les territoires les politiques régaliennes pilotées par la DTA :
 - Le développement durable et la transition énergétique
 - la sûreté face à l'évolution de la menace et son financement
 - le suivi économique et financier des aéroports, des transporteurs aériens, des prestataires d'assistance en escale

**Des objectifs partagés et évalués
lors des dialogues de gestion**



3 - Enjeux et objectifs de la DGAC

DSAC

Surveillance et action territoriale



Les axes stratégiques du protocole Surveillance et action territoriale

Adapter les métiers de la
surveillance

Professionaliser l'action
territoriale

Donner un cadre pour les tâches
hors horaires de bureau

Faire évoluer les processus et
l'organisation interne

Construire et maintenir les
compétences et l'expertise



Les axes stratégiques du protocole Surveillance et action territoriale

Adapter les métiers de la surveillance au contexte en évolution :

- veiller à l'efficacité et la conformité de l'action de surveillance ;
- continuer à développer la surveillance basée sur les risques ;
- améliorer la cohérence de la surveillance sur le territoire ;
- développer une écoute client dans le cadre de la démarche qualité ;
- développer les compétences collective et individuelles



Les axes stratégiques du protocole Surveillance et action territoriale

Professionaliser l'action territoriale

- Développer les cadres méthodologiques en matière de développement durable, régulation économique, espace aérien et urbanisme

Donner un cadre pour l'exercice des tâches de contrôle et surveillance hors horaires de bureau :

- homogène, sur le plan territorial et fonctionnel ;
- qui garantisse la capacité opérationnelle de surveillance



Les axes stratégiques du protocole Surveillance et action territoriale

Processus et organisation interne :

- poursuivre l'accompagnement de la phase transitoire de la réorganisation territoriale et adapter les entités à la loi NOTRe ;
- adapter en tant que de besoin les organigrammes en région
- tirer le meilleur parti des compétences de la DSAC et favoriser la mutualisation des ressources :
 - en ayant avoir recours aux expertises réparties sur le territoire ;
 - par une spécialisation plus poussée de certaines équipes sur certains thèmes ;
 - par des audits croisés, par des prestations croisées inter DSAC/IR ;
 - en conduisant le cas échéant à cet effet des expérimentations spécifiques



Les axes stratégiques du protocole Surveillance et action territoriale

Compétence et expertise :

- identifier et proposer des parcours cohérents ;
- identifier, construire et valoriser l'expertise ;
- gérer la mobilité en tenant compte des mécanismes d'acquisition de qualification

3 - Enjeux et objectifs de la DGAC

Les axes stratégiques de l'ENAC issus du Contrat d'objectifs et de performance



L'ENAC

Répondre
aux
besoins
de la
DGAC

Soutenir le développement de
l'ENAC

Optimiser le
fonctionnement

Adapter et Prévoir
le contenu et le
dimensionnement
des formations
initiale et
continue

Consolider
l'ancrage de
l'ENAC dans
l'enseignement
supérieur

Renforcer le
positionnement
de l'école à
l'international

Accompagner les
politiques
publiques

Penser
l'organisation

Assurer les
parcours des
agents

STAC

- En lien avec la DTA et la DSAC, réaffirmer la position du STAC dans les instances internationales (OACI, CEAC, AESA) dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et du développement durable
- Préserver et développer l'expertise, capitaliser la connaissance
- Construire des parcours d'experts permettant des A/R avec les directions « métier », avec le RST
- Améliorer l'attractivité du service, en particulier pour les corps « Aviation Civile »



SNIA

Maintenir et développer les missions

- Densification de la mission d'opérateur spécialisé DGAC
- Reprise de la gestion du patrimoine SNA-RP et du siège DGAC-Farman
- Poursuite du redéploiement territorial du SNIA en métropole avec priorité aux sites des DSAC-IR, SNA-IR et CRNA
- Maintenir la part de l'ingénierie aéroportuaire spécialisée pour le compte de la Défense
- Qualité : Maintien de la certification des activités

Assurer la pérennité des compétences

- Priorité aux compétences en GPI et ingénierie aéroportuaire sur les domaines les plus spécialisés avec poursuite de l'externalisation pour le tertiaire et les logements



DSI

- conforter la maîtrise des systèmes d'information avec une recherche de rationalisation et de centralisation
- garantir les compétences stratégiques : architecte, chef de projet MOE et MOA, administrateur (réseau, serveur et bases de données)
- construire les parcours d'expertise permettant d'assurer une continuité du niveau de service attendu par les métiers
- Présenter une offre de service de qualité
 - Marché de maintenance et de développement des applications
- Approche SSI globale SIGP et SI NA
- Intégrer systématiquement la sécurité dans la démarche globale du SIGP



4- Les prochaines étapes



Un chantier particulier

Exigence de simplification des régimes indemnitaires des corps techniques

Exigence sociale légitime : maintenir les rémunérations et les possibilités d'évolution

RIM RIFSEEP des corps techniques de la DGAC : Spécificité des régimes de la DGAC reconnue du fait notamment des qualifications et des indemnités géographiques

4- Des réunions thématiques

- DSNA - Filière contrôle
- DSNA - Projet de service de la filière technique
- DSNA - Information aéronautique
- DSNA - Tour/approche
- DSAC/DTA - Surveillance et action territoriale – 17/12/15
- SG - Modernisation fonctions support
- SG - Culture managériale, parcours d'experts : 20 janvier (9h00-13h00)
- SG - simplification régimes indemnitaires : 19 janvier (9h30-13h00)
- DSNA/DSAC - suite GT logistique – 06/02/16
- SG - réunion informatique
- SG – Action sociale
- ENAC

- **A compléter en séance**



Fin du diaporama

